

Des citoyens en quête de nature en ville

Par Emmanuel Boutefeu
mars 2012

Emmanuel Boutefeu est chargé d'études au CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques).

Quels regards les Français portent-ils sur les espaces verts dans leur commune ?

Retour sur les principaux enseignements des dernières enquêtes disponibles.

Texte réalisé pour la revue M3 n°2

Un antistress naturel

Si les Français reconnaissent que la qualité de la vie en ville s'est améliorée au cours des dix dernières années, ils déplorent de ne pas avoir suffisamment d'espaces verts au pied de leur logement. L'enquête Ipsos réalisée pour le compte du Conseil national des villes et villages fleuris, en juin 2011, confirme l'importance de la demande sociale de nature en ville. La présence d'un jardin demeure l'un des premiers équipements spontanément cités par les

Français pour embellir leur cadre de vie, notamment dans les villes millionnaires. Ainsi, les parcs et les espaces verts aménagés, les fleurs et les massifs fleuris, les arbres et les espaces boisés arrivent en tête des éléments qui participent activement à la qualité de vie des citoyens.

Quels usages et quels liens entretiennent-ils avec la nature ? De nombreuses études attestent que le voisinage d'un espace vert ou la simple vue sur des arbres augmentent le bien-être des urbains. Dans ce milieu très minéralisé qui caractérise la ville, quoi de plus naturel pour les citoyens de réclamer plus de nature pour réenchanter leur cadre quotidien.

Le square : la nature de proximité

Ce modèle d'espace vert promu par Georges Eugène Haussmann, préfet de Paris, est toujours d'une grande actualité. Il séduit les étudiants, employés et les ménages avec de jeunes enfants. Leur fréquentation est très sensible aux rythmes scolaires et aux conditions météorologiques. Qu'il pleuve ou qu'il neige, et le square est inoccupé. À l'inverse, dès que la température est clémente et la journée ensoleillée, le square est bondé, surtout après la sortie des classes primaires.

Pas plus de dix minutes de marche

Le budget-temps de déplacement qu'un citoyen est prêt à consentir pour se rendre dans un square est de dix minutes. À Lyon, sept visiteurs sur dix y consacrent entre une et dix minutes de trajet, soit l'équivalent d'un parcours de 500 mètres à pied. À Paris, le pourcentage de Parisiens disposés à aller au-delà de cette distance est légèrement supérieur. Toute augmentation de la distance domicile-square a un effet dissuasif sur sa fréquentation : plus elle augmente et plus la fréquence des visites diminue. La promenade est le premier motif de visite évoqué. La seconde cause est

GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public
20 rue du lac - BP 3103 - 69399 LYON CEDEX 03

www.millenaire3.com

liée à la présence d'une aire de jeux qui fédère les assistantes maternelles gardant des nourrissons et les riverains accompagnés de jeunes enfants. En 30 ans d'observation urbaine, le budget-temps de déplacement domicile-square est stable, il permet de mesurer le rayon d'attractivité d'un square, la marche étant le mode privilégié pour s'y rendre (90 %). D'où l'importance de répartir équitablement les squares dans un périmètre qui n'excède pas 500 mètres, à deux pas des immeubles d'habitation. Le parc est une pièce maîtresse du réseau d'espaces verts d'une ville qui jouit d'une grande estime auprès des Français. Ainsi, 86 % des Lyonnais pratiquent les parcs du Grand Lyon qui connaissent une affluence record en fin de semaine. Le meilleur taux de fréquentation d'un parc est enregistré le dimanche après-midi. Des pointes de 40 000 visiteurs sont atteintes les beaux dimanches de juin et de septembre dans le Grand Parc Miribel Jonage.

Les jours ouvrés, la pression des visiteurs d'un parc est un peu plus forte que celle d'un square. Elle est liée aux rythmes horaires des ménages actifs, employés et des riverains. Les visites sont alors de courte durée et les séjours épousent les heures creuses d'une journée de travail : le matin de bonne heure (joggeurs, sortie des chiens), la pause méridienne (pique-nique), la fin d'après-midi (enfants), le début de soirée après le souper (promenade en famille). Le week-end, un parc attire les habitants des quartiers pavillonnaires et des centres bourgs des communes périurbaines.

Mon parc bien aimé

Le parc est un espace public plébiscité par les Français, même s'ils estiment, parfois, qu'il est trop aménagé, trop petit, bruyant, bondé ou pas assez ombragé. Les motivations des visiteurs sont infinies, et les pratiques, les plus diverses. Un parc est en effet fréquenté pour son calme, sa beauté, sortir les enfants, retrouver des amis, se dépenser, faire la sieste, jouer, lire, pique-niquer à l'ombre d'un arbre. Là encore, la marche reste l'activité favorite des usagers ; on vient au parc avec la ferme intention de se promener. La balade est un moyen de se détendre et de contempler le spectacle de la nature. Encore faut-il que le parc ait de quoi surprendre les promeneurs (plan d'eau), qu'il ménage des points de vue pittoresques (belvédère, promontoire), donne à admirer le meilleur de la nature ! Marcher dans un parc s'avère un plaisir pour beaucoup : stimulant, tonique et vivifiant. Le parc est, par excellence, un lieu de contact avec la nature. On le veut paisible et confortable, à l'abri des pollutions et sans détrit. Le calme et le propre sont les valeurs cardinales d'un parc. Gare à ceux qui ne respectent ce credo ! Dans l'imaginaire du public, le parc correspond à une « oasis » au sein de laquelle l'agencement des arbres et des pelouses, la répartition des séquences paysagères, la richesse des ambiances rehaussent les bons côtés de la nature : apaisante, aimable et agréable.

L'environnement urbain ne doit pas être visible de l'intérieur d'un parc. Béton, bitume, panneaux publicitaires, bruits de la ville sont tenus de rester aux portes du parc. « S'oxygéner, se vider la tête, se ressourcer, se relaxer » sont les expressions utilisées par les visiteurs qui veulent passer un agréable moment et oublier leurs ennuis.

GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public
20 rue du lac - BP 3103 - 69399 LYON CEDEX 03

www.millenaire3.com